

DẠY DỊCH NÓI THEO HƯỚNG TIẾP CẬN KỸ NĂNG TẠI TRƯỜNG ĐẠI HỌC HÀ NỘI

**ENSEIGNEMENT DE L'INTERPRÉTATION À L'UNIVERSITÉ DE HANOI
VERS UNE APPROCHE PAR COMPÉTENCE**

NGUYỄN THỊ CÚC PHƯƠNG*

Adoptée depuis une dizaine d'années comme principe de réforme de l'éducation au Québec (Plumelle, 2007), largement reconnue dans la formation professionnelle (Séméteys, 2006), l'approche par compétence semble encore nouvelle au Vietnam. Ceci n'empêche pas qu'elle est suivie, intuitivement ou consciemment dans des cours ou des cursus des universités vietnamiennes. Dans le cadre de cette intervention, nous traiterons l'enseignement du métier d'interprète au Département de français (DEF) de l'Université de Hanoï (UH). Quel est l'état de lieu de cet enseignement? S'agit-il d'une formation par compétence? Quelles sont les difficultés rencontrées pour faire acquérir aux étudiants les compétences répondant aux besoins du marché de travail? Quelles sont les solutions à ces problèmes? Nous essaierons de répondre à ces questions dans les lignes qui suivent.

État de lieu de l'enseignement de l'interprétation au DEF de l'Université de Hanoï

L'enseignement de l'interprétation au DEF a connu des changements progressifs en termes de contenu et de méthodes durant ces 20 dernières années. Durant les années 80, les étudiants interprétaient des textes ou extraits de discours trouvés dans les journaux en vietnamien et en français. Les enseignants corrigeaient les exercices sans parler de l'origine de l'erreur, ni d'éléments théoriques (le vouloir dire, le sens, l'impact de l'interférence...) D'un point de vue pragmatique, l'interprétation ne tenait pas compte des facteurs très importants de la communication tels que le destinataire, le/s destinataire/s, le contexte institutionnel de la conférence dans lequel a été prononcé le discours. Les enseignants ne définissaient pas non plus les compétences qu'un interprète devrait acquérir parce que le cours d'interprétation était considéré plutôt comme un cours de perfectionnement de langue de haut niveau.

* TS. Khoa tiếng Pháp, Trường Đại học Hà Nội

Les années 90 ont été marquées par un enseignement éclairé par les théories de la traductologie dont les auteurs les plus cités étaient Vinay et Darbelnet (1975), Seleskovitch et Lederer (1989). Ceci est dû au fait que quelques professeurs du DEF ont fait des études de master ou de doctorat ayant un rapport avec la traductologie en France et en Belgique. À travers le cours de théorie de traduction dispensé par ces professeurs, les étudiants sont devenus plus conscients des difficultés rencontrées dans l'opération traduisante et des solutions pour les pallier. Une trentaine de mini-mémoires de fin d'études universitaires en cette matière en est une preuve convaincante. Quant aux documents oraux utilisés dans les cours, des discours authentiques y ont été insérés. La source principale était la RFI (Radio France Internationale). Cependant, le choix des documents provenant de cette source était à discuter parce que les étudiants avaient parfois à interpréter des bulletins d'information lus à un débit défavorable¹ à un exercice d'interprétation. Puisque le discours était trop rapide, au lieu d'interpréter après une ou maximum deux écoutes comme dans la vie réelle, les étudiants écoutaient plusieurs fois chaque passage, le notaient mot à mot sur papier et interprétaient en lisant cette note. Un tel exercice ressemblait plutôt, à notre avis, à un exercice de compréhension orale fait lors des heures de pratique de la langue. Les compétences mobilisées dans une vraie situation d'interprétation ne semblaient pas être prises en compte.

Les années 2000 ont connu un enseignement orienté vers la pratique professionnelle avec une génération d'enseignants formés au CFIT (Centre de formation d'interprètes et de traducteurs). Ces enseignants sont en même temps des praticiens, interprètes de conférence qui essaient de transmettre leurs savoir, savoir-faire et savoir-être aux étudiants. Les compétences indispensables au travail de l'interprète sont donc insérées petit à petit dans le programme d'enseignement de l'interprétation à partir de la 3^e année (225 heures de 45 minutes), à savoir la mémorisation, la prise de notes, la recherche documentaire grâce aux outils informatiques, la traduction à vue. Des compétences complémentaires figurent aussi dans le cursus mais à une étape antérieure, durant les cours de pratique de la langue: les techniques du résumé, du compte rendu, de la synthèse et notamment de l'exposé parce qu'un interprète est quelqu'un qui doit être capable de s'exprimer avec précision (Thiery, 2000). En ce qui concerne le choix des discours, les étudiants ont plusieurs occasions d'interpréter des discours authentiques aux thèmes variés que les professeurs

¹ Certains interprètes chevronnés refusent d'interpréter un discours lu avec un débit peu spontané pour assurer la qualité de leurs prestations.

trouvent sur Internet ou qu'ils enregistrent lors des conférences où ils travaillent. L'exercice tient compte du contexte dans lequel le discours est prononcé et du public auquel il est adressé. Les cours s'approchent ainsi, grâce aux technologies, de la réalité. Ne se contentant pas simplement de corriger une erreur, les professeurs invitent les étudiants à chercher son origine, à proposer eux-mêmes des solutions et ensuite leur enseignent des tactiques² qu'un interprète peut utiliser sur terrain pour éviter des difficultés rencontrées: désigner une personne par son titre, sa fonction quand on ne retient pas son nom, paraphraser un mot quand on ne trouve pas immédiatement l'équivalent exact, déduire un terme inconnu à partir des connaissances extralinguistiques, travailler en collaboration avec un collègue...

Cette évolution fructueuse vers une professionnalisation de l'interprétation est encourageante mais elle rencontre encore de nombreux obstacles.

Obstacles à un enseignement par compétence de l'interprétation et moyens pour les contourner

Premièrement, le cursus de licence actuel ne paraît pas apte à la formation professionnelle des interprètes et des traducteurs. Depuis une quinzaine d'années, pour répondre aux besoins du développement socio-économique, les écoles de langues en général et les Départements de français en particulier ont élargi leurs programmes de formation. On a même entendu parler d'une licence élargie (cử nhân diện rộng) grâce à laquelle l'établissement supérieur espérait former des jeunes francophones capables de travailler dans plusieurs métiers: traducteur, interprète, professeur de français, secrétaire, guide touristique... Cette volonté fait de sorte que les écoles de langue perdent leur identité en essayant de fournir les mêmes formations. Par exemple, l'ex-École normale supérieure de langues étrangères de Hanoï (ENSLE) et actuellement l'École supérieure de langues étrangères de l'Université nationale de Hanoï qui se spécialisait dans la formation des enseignants de français offre, depuis quelques années, une formation de traducteurs et d'interprètes. Inversement, l'ex-École supérieure de langues étrangères de Hanoï (ESLE) et actuellement l'Université de Hanoï qui se spécialisait dans la formation des interprètes et des traducteurs propose maintenant un cursus de formation des enseignants. De surcroît, pour sensibiliser les étudiants aux différents postes de travail qu'ils pourront occuper dans le futur, il y a encore, dans le cursus du DEF de l'UH, 300 heures de cours de français de spécialité comme le français du droit, de l'économie, du tourisme et du secrétariat. Les concepteurs de

² Voir l'article de Daniel Gile (1995) pour connaître plus de tactiques.

programme espéraient ainsi faciliter la recherche d'emploi des jeunes diplômés. Mais une question se pose: pouvons-nous former des professionnels d'un métier si nous visons en même temps plusieurs objectifs? Vu le temps de formation limité (4 ans), nous ne croyons pas que les étudiants puissent devenir à la fois bons interprètes, traducteurs, enseignants, guides touristiques et secrétaires. Il est important donc de refocaliser notre formation avec des objectifs précis, de supprimer des cours qui ne sont pas vraiment au service de ces objectifs et d'opter pour une "licence spécialisée" au lieu d'une "licence élargie". Par exemple, pour le DEF de l'UH, nous pourrions éliminer les cours de français du tourisme et du secrétariat en gardant ceux de l'économie et du droit si nous souhaitons former des traducteurs et des interprètes, car seuls les deux derniers sont utiles à ce métier.

Deuxièmement, bien que l'approche par compétence soit adoptée progressivement par les professeurs, elle n'a pas encore de statut officiel au sein du DEF. Les compétences et les capacités à faire acquérir ne sont pas encore définies scientifiquement. Nous n'avons pas de référentiel de compétences de l'interprète ou du traducteur, ce qui fait que l'évaluation à la fin du cours reste encore générale. Nous n'évaluons pas chaque compétence enseignée comme la mémorisation, la prise de notes... quoi que ces techniques soient enseignées pendant des semaines. Donc, il est impératif de transformer l'objectif de la formation professionnelle en compétences et puis capacités. La compétence est "*l'aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de capacités permettant d'accomplir un certain nombre de tâches, de produire une performance. La compétence est une combinaison de savoir, de savoir-faire et savoir-être*" et la capacité est le "*pouvoir d'accomplir ou de produire un comportement en rapport avec une activité ou une tâche*" (Séméteys, 2006, p. 1). Un référentiel et des types d'évaluation basés sur ce référentiel sont indispensables. Toutefois, il faut réfléchir sur le côté pratique de l'exercice d'évaluation pour ne pas tomber dans un système de notation trop complexe qui a fait l'objet de nombreuses critiques comme au Québec (Plumelle, 2007).

Pour que ces compétences, une fois bien définies, soient transférées efficacement aux étudiants, les enseignants doivent en même temps être de bons pédagogues et des praticiens, ceux qui ont de l'expérience professionnelle. Ce serait paradoxal de voir un enseignant donner un cours d'interprétation simultanée quand il n'a jamais ou rarement exercé cette activité.

En guise de conclusion, l'approche par compétence est utile pour renforcer la professionnalisation de l'enseignement supérieur au niveau des licences. Son application exigerait des réformes relatives à la conception d'un curriculum approprié, d'un référentiel de compétences exigées par chaque métier et à la présence des professeurs praticiens.

BIBLIOGRAPHIE

- Gile, D** (1995). "Basic Concepts and Models for Interpreter and Translator Training" John Benjamins B. V., pp. 191-208
- Plumelle, B.** (2007). Le point sur... Québec, dix ans après: la contestation des grands principes de la réforme. Revue internationale d'éducation Sèvres, No. 44, avril 2007.
- Seleskovitch, D., & M. Lederer** (1989). Pédagogie raisonnée de l'interprétation, Didier Érudition. Collection "Traductologie", No 4, Bruxelles-Luxembourg.
- Séméteys, A.** (2006). L'approche de l'enseignement professionnelle par compétence et l'organisation modulaire des contenus. Souce des Editions EducaWeb. www.educaweb.org/elearning/doc/concepts_competences.pdf.
- Thiery, C.** (2000). La carrière d'interprète vous tente-t-elle? Article publié au site officiel l'Association des interprètes de conférence internationaux – AIIC: www.aiic.net/ViewPage.cfm/page214.htm
- Vinay, J. P. et J. Darbelnet** (1975). Stylistique comprise du français et de l'anglais. Méthode de traduction, Beauchemin, Montréal, 1975.